



RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE CLIMATIQUE DU SECTEUR DE L'EAU POTABLE DANS LE SUD D'HAÏTI – DEPARTEMENT DU SUD-EST

TERMES DE REFERENCE

Études scientifiques et techniques sur les impacts du changement climatique et les options de gestion de l'adaptation dans la zone cible menées, éclairant la prise de décision locale sur l'approvisionnement en eau résilient au climat.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1 Présentation du projet RESEPSE

Le projet « **Renforcement de la résilience climatique du secteur de l'eau potable dans le Sud d'Haïti** » (RESEPSE) est financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et mis en œuvre par HELVETAS sous la supervision d'un comité de pilotage composé du Ministère de l'Environnement (MdE), de la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Le projet comprend trois (3) composantes :

Composante 1 : Meilleure compréhension et prise de conscience de la vulnérabilité du secteur de l'eau au changement climatique.

Composante 2 : Renforcement des cadres réglementaires et politiques, ainsi que des capacités institutionnelles aux niveaux national, régional et local pour l'amélioration de la gestion de l'eau potable dans les conditions du changement climatique et le suivi.

Composante 3 : Identification et promotion de pratiques de conservation, de gestion et d'approvisionnement en eau potable adaptées aux conditions du changement climatique.

L'étude visée par les présents termes de référence s'inscrit dans le cadre de la composante 1. Elle vise à produire des analyses scientifiques et techniques sur les impacts du changement climatique dans les zones amont des SAEP, et à identifier des options de gestion de l'adaptation permettant d'éclairer la prise de décision locale sur un approvisionnement en eau plus résilient. L'intervention couvrira les zones amont des cinq SAEP ciblés dans le Sud-Est d'Haïti : Cresson (Jacmel), Bodarie (Grand-Gosier), Préchêt et Cascade Pichon (Belle-Anse), K-Royer (Thiotte). Bien que cette étude se concentre spécifiquement sur le département du Sud-Est d'Haïti, elle fournira des recommandations techniques sur des stratégies d'adaptation écologiquement, socialement et contextuellement appropriées à mettre en œuvre dans d'autres régions d'Haïti. Les résultats viendront compléter un ensemble de connaissances générées à travers d'autres études déjà réalisées dans le cadre du projet en vue renforcer efficacement la résilience climatique du département du Sud- Est en termes de disponibilité en eau.



1.2 Problématique et enjeux liés aux sources d'eau potable dans le Sud-Est d'Haïti

Le département du Sud-Est d'Haïti fait face à une dégradation rapide de ses ressources en eau, exacerbée par les effets du changement climatique et les dynamiques d'exploitation non durable. La disparition des forêts, la faible capacité de stockage, la pollution des sources et la faible infiltration des eaux pluviales aggravent le stress hydrique, en particulier dans les zones amont des sources.

Les ménages et communautés vivant dans ces zones sont particulièrement vulnérables, car souvent hors du réseau de distribution formel. Ils dépendent de l'eau de pluie, de sources non aménagées, ou d'eaux de surface sujettes à l'évaporation et à la pollution.

Selon le Plan National d'Adaptation (PNA 2022–2030), les précipitations annuelles pourraient baisser de 15 % d'ici 2100, accentuant la vulnérabilité des systèmes d'approvisionnement en eau. Cette situation nécessite des décisions éclairées basées sur des études scientifiques locales pour adapter la gestion de l'eau aux nouvelles réalités climatiques.

2. OBJECTIFS

2.1. Objectif général

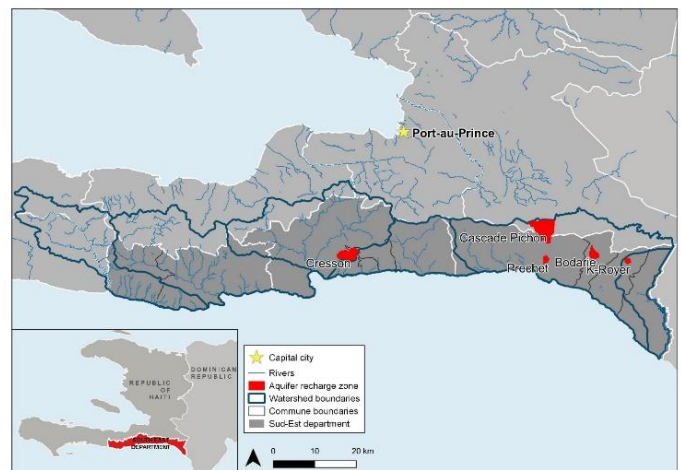
Produire des connaissances scientifiques et techniques sur les impacts du changement climatique et les options de gestion de l'adaptation, afin d'éclairer la prise de décision locale pour un approvisionnement en eau plus résilient dans les zones amont des SAEP ciblés.

2.2. Objectifs spécifiques

- Analyser les effets passés et projetés du changement climatique sur la disponibilité, la qualité et la saisonnalité de l'eau dans la zone d'étude.
- Identifier les principaux risques et vulnérabilités liés aux ressources en eau dans les zones amont des SAEP.
- Évaluer les pratiques actuelles de gestion et valorisation des ressources hydriques et leur niveau d'adaptation au climat.
- Proposer des options d'adaptation techniques, institutionnelles ou écosystémiques adaptées au contexte local.
- Vulgariser les résultats de l'étude à travers des outils adaptés aux acteurs locaux pour faciliter leur appropriation.

3. LOCALISATION

L'étude se déroulera dans les zones amont de cinq Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable (SAEP) ciblés par le projet RESEPSE dans le département du Sud-Est d'Haïti, plus précisément dans les communes de Thiotte, Grand-Gosier, Belle-Anse et Jacmel.





L'objectif de l'étude est de produire des connaissances scientifiques et techniques localement contextualisées sur les impacts du changement climatique dans ces zones, et d'identifier les options d'adaptation les plus pertinentes pour orienter les décisions des acteurs locaux en matière de gestion de l'eau.

4. MÉTHODOLOGIE ATTENDUE

Le ou la prestataire devra proposer une méthodologie rigoureuse, interdisciplinaire et adaptée au contexte local, combinant analyse scientifique, diagnostics techniques et démarche participative. À titre indicatif, la méthodologie pourrait inclure :

- Une analyse documentaire des données climatiques, hydrologiques, sociales et environnementales disponibles, notamment les rapports d'études sur les changements climatiques déjà réalisées dans le cadre du projet ;
- Des visites de terrain et entretiens ciblés avec les acteurs clés, autorités locales, gestionnaires de l'eau, et populations bénéficiaires ;
- Une évaluation des vulnérabilités climatiques dans les zones amont des SAEP : ressources en eau, infrastructures, pratiques locales ;
- L'analyse des scénarios climatiques disponibles (PNA, CORDEX, CHIRPS, autres sources reconnues) pour estimer les impacts futurs sur l'approvisionnement en eau ;
- La formulation d'options d'adaptation concrètes, classées par nature (techniques, institutionnelles, écosystémiques, communautaires) ;
- L'animation d'un atelier de validation locale avec les parties prenantes ;
- Une synthèse vulgarisée des résultats à l'intention des décideurs locaux et des communautés.

Le prestataire devra également proposer un calendrier clair et réaliste, accompagné d'un dispositif de suivi méthodologique.

5. RÉSULTATS ATTENDUS

L'étude devra aboutir à la production de résultats utiles pour la planification locale de l'adaptation dans le secteur de l'eau, notamment :

- Une analyse des impacts du changement climatique passés et projetés sur les ressources en eau dans les zones ciblées ;
- Une évaluation des vulnérabilités des SAEP, des communautés et des pratiques actuelles de gestion des ressources en eau ;
- Une carte des risques et zones sensibles en lien avec la recharge des nappes phréatiques, l'accès à l'eau et les effets des changements climatiques sur la disponibilité de la ressource ;



- Une typologie des options d'adaptation les plus pertinentes pour chaque type de zone et de contexte ;
- Une analyse de l'acceptabilité (locale) des options d'adaptation proposées ;
- Une analyse sommaire des coûts et de la faisabilité des options d'adaptation identifiées, en appui à la prise de décision locale ;
- Une meilleure base d'information pour la prise de décision locale en matière de gestion et d'investissements dans l'eau résiliente au climat.

6. LIVRABLES ATTENDUS

L1- Rapport de diagnostic initial :

- Analyse du contexte local (climat, ressources en eau, vulnérabilités) ;
- Revue documentaire, données climatiques et hydrologiques ;
- Cartographie des zones étudiées et synthèse des enjeux.

L2- Rapport d'analyse et de modélisation :

- Résultats de l'analyse des tendances climatiques et de l'impact sur l'eau ;
- Évaluation des pratiques de gestion existantes ;
- Identification et hiérarchisation des vulnérabilités.

L3- Rapport final avec options d'adaptation

- Recommandations stratégiques (techniques, institutionnelles, communautaires) ;
- Scénarios d'adaptation différenciés selon les zones ;
- Analyse sommaire des coûts, avantages et conditions de mise en œuvre des options identifiées ;
- Fiche de synthèse pour les décideurs locaux.

L4- Support de vulgarisation et de restitution

- Présentation visuelle synthétique des résultats ;
- Fiche technique simplifiée à diffuser localement ;
- Rapport de l'atelier de restitution avec liste des participants et retours recueillis.

7. ORGANISATION DE L'ÉTUDE

Le prestataire devra organiser la mission avec professionnalisme, en assurant une planification rigoureuse et une coordination étroite avec l'équipe du projet RESEPSE, ainsi qu'avec les partenaires institutionnels clés que sont le ministère de l'Environnement (MdE), la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA), et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).



Une communication fluide et constante sera exigée avec la coordination du projet tout au long de la mission. Le prestataire devra également s'assurer d'une collaboration efficace avec les parties prenantes locales (autorités communales, CAEPA, URD, OCB, etc.), notamment lors des phases de collecte de données, d'analyse et de restitution.

Il est attendu que le prestataire démontre une capacité d'adaptation aux contraintes de terrain, tout en respectant les principes de transparence, d'écoute active, de confidentialité et de prise en compte des dynamiques communautaires.

8. MOYENS ET CONDITIONS

- a) Le prestataire prendra en charge sa propre logistique (déplacements, hébergement, matériel) durant toute la durée de la mission.
- b) Le projet RESEPSE facilitera les premiers contacts avec les acteurs locaux et les communautés concernées.
- c) HELVETAS mettra à disposition du prestataire un espace de travail à Jacmel ou à Belle-Anse, selon ses besoins, pour réaliser certaines activités.
- d) Le prestataire travaillera sous la supervision du coordonnateur du projet (SES).
- e) Les frais de mobilisation des participants aux ateliers (focus groups, restitution, etc.) seront couverts par HELVETAS.
- f) Le prestataire devra être légalement enregistré et en mesure de fournir des certificats de conformité pour l'exercice en cours (Patente professionnelle, quitus fiscal, patente, certificat de reconnaissance, etc.).
- g) Un reçu de paiement sera exigé pour chaque décaissement.
- h) Les livrables devront être transmis en version électronique et en version papier.

9. DURÉE DE LA MISSION

La durée du mandat est de 3 mois incluant le temps nécessaire à la validation des livrables et à la restitution auprès des parties prenantes locales.

10. ORIENTATION POUR LA SOUMISSION DE L'OFFRE

Les prestataires intéressé.e.s devront soumettre une offre technique et financière présentant leur approche méthodologique, leur compréhension du mandat, et leur capacité à répondre aux objectifs du projet. L'offre devra inclure au minimum les éléments suivants :

- a) Compréhension du mandat : Analyse des enjeux liés à l'eau et au changement climatique dans les zones ciblées, ainsi que de la finalité de l'étude pour la prise de décision locale.



- b) Méthodologie proposée : Description claire et cohérente de l'approche méthodologique (revue documentaire, collecte de données, analyse, validation participative), avec intégration de la dimension genre, sociale et institutionnelle.
- c) Calendrier et ressources : Planning réaliste avec les principales étapes, les ressources humaines et logistiques mobilisées.
- d) Budget : Estimation détaillée des coûts (honoraires, logistique, communication, restitution).
- e) Expérience et références du prestataire : Présentation de l'expérience dans des études similaires (changement climatique, gestion de l'eau, résilience locale), accompagnée de références vérifiables.

L'offre devra démontrer une bonne compréhension du contexte local et proposer des solutions adaptées aux réalités sociales, environnementales et institutionnelles des zones ciblées.

11. EVALUATION DES OFFRES

1. Les propositions techniques comptent pour **70%** de la note et les propositions financières comptent pour **30%** de la note. Les propositions techniques qui n'atteignent pas une note minimale de **50/70** seront éliminées du processus de sélection. En pareil cas, les enveloppes contenant les offres financières ne seront pas ouvertes.
 - Les propositions techniques seront évaluées comme suit :
 - Compréhension du mandat : 10 pts
 - Qualification et expériences du consultant principal et de l'équipe proposée : 30 pts
 - Méthodologie et chronogramme : 30 pts
 - La note pour les propositions financières (sous réserve des dispositions du point 3 ci-dessous) sera calculée comme suit :
$$\text{Note} = \left(\frac{P_{\min} \times 30}{P} \right)$$
 - Pmin = prix de la proposition ayant le prix le plus bas dans la fourchette admissible (voir pt. c)
 - P = prix de la proposition à évaluer
2. La proposition financière dont le montant diffère de plus ou moins 20% du budget confidentiel de cette étude sera aussi éliminée du processus de sélection.
3. Le commanditaire se réserve le droit de ne retenir aucune proposition à la suite de cet appel à propositions.

12. PROFIL DU PRESTATAIRE

Le ou la prestataire devra justifier d'une solide expérience dans la réalisation d'études scientifiques, techniques et interdisciplinaires en lien avec les impacts du changement climatique, la gestion



durable des ressources en eau, et les stratégies d'adaptation en contexte rural. Il ou elle devra également démontrer sa capacité à mener des travaux en interaction avec les parties prenantes locales, dans une approche participative et contextualisée.

À ce titre, il ou elle devra :

1. Justifier d'au moins 5 ans d'expérience dans la conduite d'études climatiques, environnementales ou hydrologiques intégrant l'approche d'adaptation au changement climatique.
2. Avoir réalisé au moins deux (2) études similaires en lien avec la gestion de l'eau, la résilience communautaire ou la planification locale de l'adaptation.
3. Disposer d'une équipe pluridisciplinaire qualifiée (climatologue, hydrologue, sociologue, spécialiste SIG, etc.) et d'un responsable scientifique assurant la qualité méthodologique des livrables.
4. Maîtriser les outils de collecte, d'analyse et de traitement de données climatiques et hydrologiques, y compris les projections issues de scénarios climatiques reconnus.
5. Avoir une bonne connaissance du contexte haïtien et des dynamiques communautaires, ainsi que des institutions concernées (MdE, DINEPA, CAEPA, URD, OCB, etc.).
6. Être capable de conduire des processus de consultation, de restitution et de vulgarisation auprès des acteurs locaux, dans le respect des enjeux de participation et de lisibilité des résultats.
7. Fournir des références vérifiables attestant de la réalisation d'études comparables.

Le ou la prestataire devra également démontrer sa capacité à assurer une communication fluide avec les partenaires institutionnels et à intervenir dans le respect des populations locales, notamment lors de la collecte d'informations sensibles sur les ressources en eau et les pratiques d'adaptation.

13. SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Les propositions doivent être acheminées à l'adresse électronique suivante : haiti@helvetas.org

Les offres envoyées par courriel électronique doivent être cryptées afin d'empêcher toute ouverture prématurée du dossier. Les mots de passe (1 pour l'offre technique et un pour l'offre financière) doivent être communiqués au moment de l'ouverture des plis.

Date limite de soumission des dossiers : **16/05/2025**